

Administration et Rédaction

18, GRAND'RUE
FRIBOURG (Suisse)

ABONNEMENTS	Suisse	Etranger
Trois mois	4 —	7 —
Six mois	6 50	13 —
Un an	12 —	25 —

O. I. X. + M. V. X.

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

Annonces et réclames

Agence de publicité
HAASENSTEIN ET VOGLER

PRIX D'INSERTION	
Années	Yolmes
Canton, 15 cent.	50 cent.
Suisse, 20 —	—
Etranger, 25 —	—

S. Symphorien

Nouvelles du jour

Il est question d'une prochaine rencontre du roi d'Angleterre et de l'empereur de Russie. Il y avait autrefois quelque chose de risible à apprendre que, dans les cours de l'Europe, on se traitait de cousins. Aujourd'hui, on y est bien plus avant dans l'affection : les souverains sont fraternels les uns pour les autres ; ils trouvent qu'ils ne se voient ni assez souvent ni assez longtemps. Eh bien ! Majestés, embrassez-vous et tâchez que vos peuples fassent toujours de même.

Les ambassadeurs d'Angleterre, d'Autriche-Hongrie et d'Italie à Constantinople ont remis hier mercredi à la Porte une protestation contre l'établissement d'un droit de 2 % sur les marchandises étrangères circulant à l'intérieur et ayant déjà acquitté à leur entrée en Turquie les droits prévus par les traités.

On télégraphie de Tokio que les résultats des élections à la Chambre japonaise, qui ont eu lieu le 10 août, ne sont pas encore complets. Le nombre des députés à élire était de 376 ; on connaît jusqu'ici les résultats pour 357 sièges.

La situation de la majorité de la Chambre ne paraît pas devoir être modifiée d'une manière sensible. Le marquis Ito conserve entièrement sa position influente.

La Direction provinciale des postes et des télégraphes en Dalmatie a introduit la langue croate dans le service intérieur et dans la correspondance officielle entre la Direction centrale et les bureaux locaux.

Jusqu'ici, la langue officielle était exclusivement la langue italienne. On estime que c'est l'acheminement à l'introduction complète du croate comme langue officielle en Dalmatie.

Au ministère des affaires étrangères à Paris, on dément que le différend franco-siamois ait été arrangé, ainsi que l'avait annoncé le *Daily Mail*. Une conférence va s'ouvrir, dont le Siam et la France ont déjà désigné les membres. La diplomatie française, certaine de gagner quelque chose aux négociations, ne se hâte pas. Elle agit lentement et sûrement afin de gagner le plus possible.

Voulant désarmer les nationalistes, le général André a prononcé un discours belliqueux, il y a quelques jours, à Villefranche-sur-Rhône, à l'occasion de l'inauguration d'un monument élevé aux soldats morts en 1870. Il a dit vouloir rendre « hommage au soldat idéal, au soldat de l'avenir, représenté par le monument, au soldat qui sera pour la France un vengeur ».

Les nationalistes n'ont accordé qu'une demi-attention à cette rhétorique, mais les journaux allemands en ont fait une étude consciencieuse. Finalement, la presse d'outre-Rhin a jugé les paroles du général André avec philosophie. La *Gazette de Voss* dit que « le soldat de l'avenir n'est pas encore le soldat du temps présent, et que, en attendant, le général André fera sagement de se garder de déclencher une guerre à laquelle bon nombre de Français préféreraient une paix utile. Boulanger, ajoute-t-elle, avait aussi agité le spectre de la guerre et il était plus populaire que le ministre de la guerre actuel de la République. »

Si la France se lève un jour pour une revanche, il y aura longtemps que le général André sera sorti du ministère

« les pieds devant », ou par un déménagement plus ordinaire et très fréquent chez les ministres français.

M. Pinaud, sénateur d'Ille-et-Vilaine, à l'ouverture du Conseil général, a fait une intéressante confidence. Au cours d'une conversation qu'il a eue avec M. Loubet, le Président de la République française aurait dit à ce sénateur :

« M. Combes interprète mal la loi sur les associations, et j'espère bien que les Conseils généraux sauront le lui faire entendre. »

A votre tour, M. Loubet, vous interprétez mal votre rôle de Président. Tous les honnêtes Français vous le crient. Pourquoi signez-vous tous les décrets que M. Combes vous présente ?

Un proverbe arabe dit : Assieds-toi de travers, si tu le veux ; mais marche droit. M. Loubet marche de travers, croyant que c'est le moyen d'être ensuite bien assis sur son siège présidentiel.

Au lendemain de l'exécution des décrets Combes, le grand pèlerinage annuel est parti de Paris pour Lourdes. Ceux que la science abandonne, impuissante devant le travail de destruction qui s'opère dans notre pauvre nature, se sont fait porter sur les wagons qui conduisent au sanctuaire des miracles de la Sainte Vierge. Les trains qui sont partis successivement mardi soir de Paris étaient bien les trains de la souffrance humaine. Et les employés de la gare, émus par le spectacle de cette misère et des grands dévouements qui s'empressaient autour d'elle, au moment du départ de chaque train, se sont découverts respectueusement.

Fœderis Arca

Le Congrès Marial a amené dans notre ville, pour un trop petit nombre de jours, des catholiques, religieux, prêtres, et laïques, appartenant à presque tous les Etats de l'Europe, l'Orient, l'Extrême-Orient, les deux Amériques sont également représentés. On s'est réuni au pied de l'autel de Marie ; on a délibéré en commun avec une fraternelle cordialité, sans qu'il se soit produit le plus léger dissentiment provenant des questions de races et de nationalités.

Il n'en pouvait pas être autrement, puisque des dévots de Marie, des frères en Jésus Christ, se réunissaient — *convenient fratres in unum* — sous la maternelle protection de Celle que nous invoquons sous l'appellation de *Fœderis Arca* (Arche d'Alliance). C'est en se serrant autour de leur Mère que les catholiques de tous pays s'apercevront toujours mieux qu'ils sont des frères, et qu'ils ne forment qu'une famille. Cette famille doit rester unie ; car, comme le dit la Sainte-Ecriture, une maison divisée contre elle-même sera ruinée.

Nous, catholiques fribourgeois, nous retirerons de ces quatre jours de vie commune, la claire perception des qualités, des vertus et des mérites des catholiques des pays représentés au Congrès. Tous nos frères ont leurs difficultés et leurs tribulations ; elles diffèrent dans le détail, mais toutes sont des épisodes de l'éternelle guerre de la Cité diabolique contre la Cité divine. Il convient que, dans cette guerre, nous serions les rangs, et que, chacun pour ce qui nous concerne, nous marchions sous la direction du Chef infaillible de l'Eglise. Une armée dans laquelle les différentes armes et les différents corps de troupes se critiquent et cherchent à tenir leur sort séparé, n'est pas dans les conditions voulues pour remporter la victoire.

On voudra bien nous permettre de dire que l'entente et l'union des esprits

ne sont pas toujours parmi nous aussi solides qu'il conviendrait. De l'observation, unique en Europe, où nous sommes placés, sur cette terre neutre et ouverte à tous, nous ne voyons que trop les rivalités de peuples et de races, les rancunes récentes et les rancunes historiques, altérer la sérénité du jugement de bien des catholiques sur leurs frères des autres pays. Où trouver, par exemple, dans la presse française, une appréciation équitable de la conduite des catholiques anglais ? Il est vrai que les catholiques anglais, même par les sommets de leur hiérarchie, se sont donnés le même tort vis-à-vis des catholiques français. Les catholiques allemands ne voient-ils pas trop le Slave et pas assez le fidèle observateur des lois de l'Eglise, quand ils regardent vers certaines provinces de l'Autriche ? Est-ce que la presse allemande tient toujours, dans ses jugements, assez compte des difficultés de la situation en France, et la presse française ne voit-elle pas les affaires d'Allemagne à travers le prisme déformateur de l'Alsace-Lorraine ? Nous avouerons n'avoir trouvé des jugements vraiment équitables sur les affaires d'Allemagne, surtout sur le mouvement économique, que dans les lettres de M. le curé Cetty à l'Univers.

Nous n'avons pas à insister sur le manque d'équité qui préside le plus souvent à des jugements influencés par des préoccupations étrangères à la cause catholique. Mieux vaut appeler l'attention de nos lecteurs sur l'affaiblissement qui en résulte dans notre situation en Europe. Ah ! nos adversaires savent ce qu'ils font quand ils nous accusent de manquer de patriotisme et qu'ainsi ils nous incitent à verser dans le chauvinisme !

Eux se gardent bien de se diviser à propos de questions de politique internationale. Nous les croyons aussi bons patriotes qu'on peut le demander ; mais cela ne les empêche pas de se donner la main par-dessus les frontières et de marcher, chacun à son rang et en soutenant le voisin, lorsque la Loge commande quelque assaut.

Que les enfants de la lumière apprennent donc la prudence en voyant ce que font les enfants des ténèbres. Pour former, maintenir et consolider notre union nous avons les directions du Chef de l'Eglise universelle ; nous avons aussi les grâces que nous obtenons de son divin Fils, si nous les demandons. Celle que l'Eglise nous a appris à invoquer sous le nom d'Arche d'Alliance, *Fœderis Arca*.

ÉTRANGER

Saint-Siège

On a déjà annoncé que le Pape avait fait ériger, dans les jardins du Vatican, une imitation aussi exacte que possible de la Grotte de Lourdes avec la scène de la première apparition. Sa Sainteté a daigné rédiger elle-même l'inscription gravée à l'entrée de la Grotte. La voici :

Leo. XIII. P. M. Honori. Virginis. Immaculate. Speciem ad exemplar. Lourdensis instans. Francisco. Xavieri. Schapfer. Episcopo. Tarbiensi.

Heils. Exciari. Jussit. An. MDCCCCLII. Insana heu misere scindit discordia Gallos ; Jamque eadem gentes fors premit Ausonia. Adela, alma Parens, cumulus porta salutis, Tristia Lourdensis erim' a mœre lacu.

Démission

La *Tägliche Rundschau* de Berlin dit apprendre de bonne source que le ministre de la guerre von Gossler se retirerait après les manœuvres.

Le monument de l'empereur Frédéric d'Allemagne

Hier matin, mercredi a eu lieu à Cronberg l'inauguration du monument élevé à la mémoire de l'empereur Frédéric. Le couple impérial, le prince héritier, le grand-duc et la grande-duchesse de Bade, les autorités civiles et militaires supérieures, ainsi que l'ambassadeur d'Angleterre assistaient à la cérémonie.

Le roi de Grèce

Le roi de Grèce et sa suite sont partis hier mercredi après midi de Paris pour Saint-Petersbourg où ils assisteront au mariage du prince Nicolas de Grèce avec la grande-duchesse Hélène.

Le Schah de Perse

Le Schah de Perse, accompagné du prince de Galles, est parti de Londres pour Portsmouth.

Botha, De Wet et Delarey

Les généraux boers sont partis de La Haye pour Utrecht hier mercredi, à 8 h. 55. Ils sont accompagnés de MM. Fischer, Wessels, Wolmarans et Leyds. La visite qu'ils feront au président Kruger aura donc le caractère d'une conférence.

Récoltes en Russie

La Russie a été favorisée cette année d'une récolte estimée au-dessus de la moyenne.

Les blés d'hiver ont particulièrement réussi dans les provinces de Moscou, de Kalouga, d'Jkaterinoslaw, de Suwalki et Lomz, dans la région sud-ouest et dans les provinces agricoles du centre, de la Lithuanie et de la Bessarabie.

Partout ailleurs, la récolte de ces blés est simplement satisfaisante. Elle est médiocre dans le gouvernement de Vitebsk et mauvaise en Tauride ainsi que dans une partie de la province de Saratow.

Le roi de Serbie à Constantinople

On dit à Yildiz Kiosk que le roi et la reine de Serbie, après avoir fait une visite au czar à Livadia, en feront aussi une au Sultan au mois de septembre.

A Macao

Une dépêche de Hong Kong, de source anglaise, dit que l'acquisition d'un territoire près de Macao par les Français est officiellement confirmée. On assure que l'intention des Français est d'y établir un sanatorium.

CONFÉDÉRATION

Une décision du Conseil fédéral. — Dans le recours de la Compagnie générale des distributeurs automatiques à Berne contre le Conseil d'Etat du canton d'Argovie et les Municipalités argoviennes intéressées, et vu le rapport de son Département de justice et police, le Conseil fédéral a pris la décision suivante :

« Les taxes de patentes perçues par les susdites autorités du canton d'Argovie pour les automates placés dans les gares de ce canton sont annulées comme étant en contradiction avec le principe de la liberté du commerce et de l'industrie. »

Le Conseil d'Etat argovien s'est engagé à rembourser à la recourante les taxes perçues.

En outre, le Conseil fédéral invite le Conseil d'Etat du canton d'Argovie à modifier son ordonnance du 9 mars 1901 d'une manière appropriée aux principes de l'art. 31 de la Constitution fédérale.

Diplomatie. — La nomination de M. Bihourd, comme ambassadeur de France à Madrid, paraît être certaine. M. Bihourd serait remplacé à Berne par M. Gaston Rindire, actuellement directeur des affaires politiques au ministère des affaires étrangères.

Politique saint-galloise. — Le Comité du parti démocrate et ouvrier a décidé d'adhérer à la candidature du parti conservateur pour l'élection d'un conseiller d'Etat en remplacement de M. Keel, décédé.

Echos de partout

« MONSIEUR LE SCHAH ! »

Un curieux incident a marqué l'arrivée du Schah de Perse aux bords de Vitell, dans les Vosges.

Au moment où il allait entrer dans l'hôtel de l'établissement, pour s'y reposer un peu, une dame, logée dans le même hôtel, et qui ignorait la présence du souverain, voulait passer devant le cortège. Un garde l'arrêta :

— Pardoe, Madame, lui dit-il, on ne passe pas.

Le Schah, entendant ces paroles, s'avança vers la dame et lui dit en propres termes :

— Mais si, gentille dame, on passe... Puis, s'avancant vers elle, il lui tendit la main :

— Comment vous portez-vous, Madame, continua-t-il. Vous êtes donc venue aussi boire de l'eau à Vitell ?

Tout à fait déconcertée, la dame répondit : — Je vais très bien, merci, Monsieur le Schah !

Puis, reprenant son sang froid : — L'aimé à penser, ajouta-t-elle, que Votre Majesté est satisfaite de son séjour en France ?

J'en suis enchanté, répondit le Schah. La France est un pays superbe, et j'aime beaucoup les Français.

Le souverain continua ensuite son chemin, après avoir serré la main de la dame.

Inutile de dire que cet incident a fait les frais de toutes les conversations à Vitell.

L'ŒUVRE DE COMBES

I. — Au commencement, il n'y avait que le calme dans la République française. M. Combes créa le chaos en sept jours.

II. — Le premier jour, il forma son ministère.

III. — Le second jour, il inventa l'arbre du péché cléric.

IV. — Le troisième jour, il créa la femme manifestante et fit charger la foule sur les places de Paris.

V. — Le quatrième jour, il dit : « Que les expulsions soient ! » Et les expulsions furent.

VI. — Le cinquième jour, il inventa le complot royaliste.

VII. — Le sixième jour, il mit le feu à la Bretagne.

VIII. — Le septième jour, il comprit que son œuvre était parfaite, et il alla se reposer dans la Charente inférieure.

MOT DE LA FIN

L'esprit des journalistes parisiens continue à s'exercer sur le ministre Combes, ses décrets, son complot et sa politique.

Citons ces mots du *Figaro* : Nous apprenons qu'un honorable fabricant sollicite auprès de M. Combes afin d'obtenir le droit de mettre sur son enseigne :

X... serrurier, attaché au cabinet du ministre de l'Intérieur.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Terrible explosion. — Un terrible accident s'est produit à Jemmapes, près de Mons (Belgique).

On félicita le succès d'une Société chorale qui avait remporté au concours de Lille plusieurs victoires. Des réjouissances avaient été organisées. On tirait des coups de canon.

A un moment donné, un artificier traversa la foule compacte, porteur d'une caisse pleine de paquets de poudre. Tout à coup, une explosion formidable se produisit. La caisse venait de sauter.

Une terrible panique s'ensuivit. De toutes parts, on entendait des cris d'effroi et des hurlements de douleur.

Plusieurs personnes gisaient sur le sol, brûlées grièvement.

Parmi celles-ci, 9 ont été transportées à l'hôpital.

Les médecins qui les soignent craignent des complications.

La force de l'explosion a été telle que le bruit en a été entendu à Mons et que plus de 30 personnes ont été renversées.

Triple noyade. — Deux jeunes gens de Lyon, longeant le quai du Rhône, s'élançèrent dans le fleuve au secours de deux hommes montés sur une barque qui allait à la dérive et ne tardait pas à sombrer.

Les jeunes gens parvinrent jusqu'aux deux naufragés ; mais ceux-ci, affolés, se cramponnèrent aux vêtements de leurs sauveteurs, paralysant toute action de leur part. L'un des sauveteurs parvint à se dégager et put regagner la rive.

Quant à l'autre, il disparut dans le remous, avec les deux naufragés auxquels il avait essayé de sauver la vie.

Les trois cadavres n'ont pas été retrouvés.

Accident. — Une dépêche de Portsmouth dit qu'un accident de pièce s'est produit à bord du *Victory*, au moment où l'on tirait les salves réglementaires à l'arrivée du yacht d'Edouard VII. Un matelot a été projeté par-dessus bord et n'a pu être retrouvé ; un autre a eu un bras emporté.

